Classes spécialisées

Classe TSA (TED)

La 1ère classe maternelle d'Île-De-France pour les enfants atteints d'autisme, a ouvert à Serris à la rentrée 2015.

Le **TSA** est la nouvelle appellation qui remplace les Troubles Envahissants du Développement (TED). **Le Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)** fait partie de l'ensemble des **troubles neuro-développementaux** décrit dans le DSM-V (e l'Association Américaine de Psychiatrie). Il s'agit d'un trouble habituellement présent dans la petite enfance.

Le trouble du spectre de l'autisme se caractérise par des difficultés importantes dans deux domaines, à savoir la communication et les interactions sociales et les comportements, activités et intérêts restreints ou répétitifs.

Environ 1% de la population est touché par le TSA.

En septembre 2015, Serris a accueilli une classe maternelle pour les enfants atteints de Troubles du Spectre de l'Autisme, au sein de son groupe scolaire Robert Doisneau.

Cette classe est la première unité éducative maternelle créé pour les enfants autistes en Île-De-France.

Elle complète un dispositif déjà existant composé de : deux classes élémentaires à Torcy au sein de l'école Victor Hugo et de l'IME, et une classe primaire et secondaire à l'IME de Roissy-en-Brie.

Actuellement 7 enfants de 3 à 4 ans, sélectionnés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et atteints d'autisme ou autres troubles envahissants du développement (TED) bénéficient d'une prise en charge et d'une scolarisation adaptée.

> **L'objectif :** Proposer un accompagnement précoce pour scolariser les élèves en milieu scolaire ordinaire à l'issue de trois années ou au cours de celles-ci.

Les **interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques** seront réalisées par une équipe associant enseignants et professionnels médico-sociaux, dont les actions sont coordonnées et supervisées.

Une **convention de mise à disposition des locaux et un avenant pour la mise à disposition d'une enseignante pour l'UE maternelle a été signée** le vendredi 19 juin à l'Hôtel de Ville de Serris, **entre la mairie de Serris, la fondation des Amis de l'Atelier, l'IME, l'Éducation Nationale et l'ARS**.

Classe ULIS

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), des dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés.

Tous les dispositifs collectifs de scolarisation s'appellent unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS): ULIS-école, ULIS-collège, ULIS-lycée. Elles permettent la scolarisation dans le premier et le second degrés d'un petit groupe d'élèves présentant des troubles compatibles.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur page du Ministère de l''Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : **La scolarisation des élèves en situation de handicap**.